

AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - JUIN 2025

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	15
Informations spécifiques	16
Informations réglementaires	17
Certification du Commissaire aux comptes	24
Comptes annuels	29
Bilan Actif	30
Bilan Passif	31
Compte de résultat	32
Annexes aux comptes annuels	34
Informations générales	35
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	44
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	47
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	53
Inventaire des actifs et passifs	60
Annexe(s)	89
Caractéristiques de l'OPC	90

Compte rendu d'activité

Juillet 2024

"Le mois de juillet a été marqué par une forte agitation sur les marchés suite au décrochage des grandes valeurs technologiques. Dans un premier temps, ce décrochage s'est opéré suite à des chiffres de l'inflation venant conforter la trajectoire de désinflation, puis s'est fait dans un second temps sous l'effet de publications trimestrielles décevantes. C'est dans ce contexte que l'indice S&P 500 gagne +1.2% tandis que l'indice Euro Stoxx 50 finit le mois à -0.32%. Du côté des futures sur obligations d'états américains et européens, ils terminent le mois en territoire positif avec un indice T-Note qui finit à +1.66% et un indice Bund qui finit à +1.60%. Du côté des devises, le dollar se déprécie par rapport à l'Euro et l'indice DXY termine le mois à -1.67%." "Les volatilités réalisées courtes ont réagi différemment selon les régions avec des hausses sensibles outre-Atlantique. Les indices de volatilité implicite court terme ont eux aussi évolué en ordre dispersé, le VIX enregistrant une hausse significative de +4.0 points (à 16.4%) tandis que le V2X a perdu 2.55 points pour finir à 15.75%. Du côté des volatilités Taux et FX, l'indice Move progresse de +0.8 points pour s'établir à 99.41 tandis que l'indice CVIX finit le mois à 6.8%. D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance négative de -5 bps suivi de nos stratégies de "Defensive Carry" qui affichent une performance négative de -17 bps. Nos stratégies de protection systématique terminent quant à elles le mois avec une performance flat." "Depuis le début de ce trimestre, la volatilité au travers des options se retrouve une fois de plus au cour des enjeux reflétant l'incertitude des semaines à venir. Dans un contexte saisonnier où les volumes moyens d'options traités et la liquidité pourraient être mise à mal, nous prévoyons de renforcer nos stratégies de Defensive Carry afin d'apporter plus d'équilibre dans les différentes sources de capture de la prime de volatilité du fonds."

Août 2024

"Le mois d'août a été marqué par une volatilité significative, concentrée sur les premiers jours de cotations. En effet, les principaux indices actions mondiaux ont connu une forte baisse déclenchée par des inquiétudes sur l'économie américaine et exacerbée par une hausse surprise des taux d'intérêts de la Banque du Japon. Le changement de politique monétaire au Japon a entraîné des débouchements rapides de « carry trade » sur le yen alimentant une vente importante d'actions sur les marchés. Plus tard dans le mois, le sentiment des marchés s'est par la suite nettement amélioré et les indices se sont bien repris pour finir avec des performances mensuelles loin de leur plus bas. C'est dans ce contexte que l'indice S&P 500 gagne +2.4% et que l'indice Euro Stoxx 50 finit le mois à +1.8%. Du côté des futures sur obligations d'états américains et européens, ils terminent le mois en territoire positif avec un indice T-Note qui finit à +1.1% et un indice Bund qui finit à +0.1%. Du côté des devises, le dollar se déprécie par rapport à l'Euro et l'indice DXY termine le mois à -2.3%." "Les volatilités réalisées courtes des indices actions ont été fortement influencées par ces séances très agitées. Pourtant les indices de volatilité implicite court terme sont restés quasi inchangés sur le mois. Malgré de fortes variations durant certains jours du mois, l'indice VIX perd -1.4 point pour finir à 15% et l'indice VSTOXX perd -0.4 point pour finir à 15.3%. Du côté des volatilités Taux et FX, l'indice Move progresse de +8.4 points pour s'établir à 107.7 tandis que l'indice CVIX gagne +1.2 point pour finir le mois à 8%. D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance négative de -275 bps. Nos stratégies de "Defensive Carry" affichent quant à elles une performance positive de +110 bps suivi de nos stratégies de protection systématique qui terminent le mois avec une performance positive de +118 bps." "Au fil des mois, nous vogueons de surprise en surprise et pourtant les marchés actions continuent de flirter sur des plus hauts historiques avec des volatilités implicites basses. Nous pensons que ce nouvel épisode de forte réaction des marchés va redonner de l'attractivité aux produits optionnels et augmenter la prime de risque de volatilité. Nous prévoyons donc de renforcer nos stratégies de Carry afin de maximiser les différentes sources de capture de la prime de volatilité du fonds."

Septembre 2024

"Portés par des baisses des taux des banques centrales et des mesures importantes de soutien à l'économie annoncées par la Chine, les indices actions mondiaux ont fini le mois de septembre dans le vert. L'indice S&P 500 a enregistré sa cinquième hausse mensuelle consécutive et finit le mois à +2.1%. L'indice Euro Stoxx 50 profite également de l'effet contagion de cette dynamique haussière pour finir le mois à +0.9%. Du côté des futures sur obligations d'états américains et européens, ils terminent le mois en territoire positif avec un indice T-Note qui finit à +0.6% et un indice Bund qui finit à +1.14%. Du côté des devises, le dollar continu de se déprécier par rapport à l'Euro et l'indice DXY termine le mois à -0.9%." "Malgré une forte volatilité alimentée

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

par une combinaison de chiffres macro-économique et d'évènements politiques, les volatilités réalisées courtes des indices actions sont restées étonnément stables. Les indices de volatilité implicite court terme comme le VIX et le VSTOXX progressent de +1.7 point et +2.8 points pour finir respectivement sur des niveaux de 16.7% et de 18.1%. Du côté des volatilités Taux et FX, l'indice Move baisse de -13 points pour s'établir à 94.6 tandis que l'indice CVIX reste flat et finit le mois à 8%. D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance négative de -146 bps. Nos stratégies de "Defensive Carry" affichent quant à elles une performance flat suivi de nos stratégies de protection systématique qui terminent le mois avec une performance négative de -5 bps. Les tensions géopolitiques actuelles et le calendrier économique qui nous attend dans les prochaines semaines auront pour conséquences immédiates de soutenir les volatilités implicites. Nous pensons que ce climat d'incertitude va continuer durant le mois à venir et que seule une diversification de nos stratégies permettra de maximiser les différentes sources de capture de la prime de volatilité du fonds. Nous prévoyons donc de renforcer nos stratégies de "Defensive Carry" pour débuter ce nouveau trimestre."

Octobre 2024

"Le mois d'octobre a été marqué par un début de saison des publications des résultats d'entreprises mitigés et une persistance des tensions géopolitiques au Proche et au Moyen-Orient. En parallèle, les données économiques européennes ont confirmé une contraction de l'activité créant des incertitudes chez les investisseurs. C'est dans ce contexte que les marchés actions clôturent le mois en baisse avec un indice Euro Stoxx 50 qui affiche une performance de -3.35% et un indice S&P 500 qui finit le mois à -0.9%. Du côté des futures sur obligations d'états américains et européens, ils terminent le mois en territoire négatif avec un indice T-Note qui finit à -3.34% et un indice Bund qui finit à -2.31%. Du côté des devises, le dollar continu de s'apprécier par rapport à l'Euro et l'indice DXY termine le mois à +3.2%. Les volatilités réalisées courtes des indices actions ont légèrement reflué. Les indices de volatilité implicite court terme sont restés focalisés sur les élections américaines et n'ont pas du tout été influencés par le calme apparent des volatilités historiques. Le VIX gagne ainsi +6.5 points et finit à 23.2% suivi par le VSTOXX qui progresse de +3.6 points pour finir à 21.7%. Du côté des volatilités Taux et FX, l'indice Move augmente de 40 points pour s'établir à 135.1 tandis que l'indice CVIX reste flat et finit le mois à 8.4%. D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance négative de -39 bps suivi de nos stratégies de "Defensive Carry" qui affichent une performance négative de -25 bps. Nos stratégies de protection systématique terminent quant à elles le mois avec une performance positive de +12 bps. L'incertitude générée par l'arrivée d'un « nouveau président américain » et ses décisions, sont autant d'éléments qui pourraient déstabiliser le fragile équilibre géopolitique et susciter du stress sur les marchés. Nous pensons que ce climat d'incertitude va continuer durant le mois à venir et que seule une diversification de nos stratégies permettra de maximiser les différentes sources de capture de la prime de volatilité du fonds. Nous prévoyons donc de continuer à renforcer nos stratégies de "Defensive Carry" au cours des prochaines semaines."

Novembre 2024

"Le mois de novembre a été marqué par l'élection de Donald Trump. Les marchés actions US ont de nouveau atteint des records historiques alors que du côté de l'Europe, les incertitudes autour des potentielles mesures fiscales et taxes douanières que le gouvernement Trump pourrait mettre en place ont créé un peu de volatilité. C'est dans ce contexte que l'indice Euro Stoxx 50 a perdu -0.3% tandis que l'indice S&P 500 finit le mois à +5.9%. Du côté des futures sur obligations d'états américains et européens, ils terminent le mois en territoire positif avec un indice T-Note qui finit à +0.5% et un indice Bund qui finit à +2.4%. Du côté des devises, le dollar continu de s'apprécier par rapport à l'Euro et l'indice DXY termine le mois à +1.7%. Les volatilités réalisées courtes des indices actions ont sensiblement réagi à la hausse avant de se stabiliser en fin de mois. Les indices de volatilité implicite court terme ont reculé de manière homogène, le résultat de l'élection venant mettre un terme à l'incertitude du mois dernier. Le VIX perd ainsi -10 points et finit à 13.5% et le VSTOXX perd -4.8 points pour finir à 16.9%. Du côté des volatilités Taux et FX, l'indice Move baisse de 40 points pour s'établir à 95.2 tandis que l'indice CVIX reste flat et finit le mois à 8.5%. D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance positive de +58 bps suivi de nos stratégies de "Defensive Carry" qui affichent une performance positive de +20 bps. Nos stratégies de protection systématique terminent quant à elles le mois avec une performance négative de -10 bps. Les incertitudes entourant les premières décisions de la nouvelle administration américaine, et en particulier les contours de sa politique commerciale sont autant d'éléments qui pourraient déstabiliser le fragile équilibre géopolitique et susciter du stress sur les marchés. La thématique de l'inflation pourrait revenir au premier plan si le déséquilibre entre l'offre et la demande sous l'effet combiné de tarifs douaniers et de baisses d'impôts venait à se manifester."

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Nous pensons que ce climat d'incertitude va continuer durant le mois à venir et que seule une diversification de nos stratégies permettra de maximiser les différentes sources de capture de la prime de volatilité du fonds. Nous prévoyons donc de continuer à renforcer nos stratégies de "Defensive Carry" au cours des prochaines semaines."

Décembre 2024

"En décembre, la performance des indices actions a été très différente d'une zone géographique à l'autre. Après l'euphorie du mois de novembre, l'indice S&P 500 perd -2.4% tandis l'indice Euro Stoxx 50 reprend des couleurs et termine le mois à +1.9%. Du côté des banques centrales, la BCE et la FED ont réduit leurs taux de -25 pbb et la FED a tenu un discours prudent concernant de futures baisses de taux en 2025. C'est dans ce contexte que les futures sur obligations d'états américains et européens terminent le mois en territoire négatif avec un indice T-Note qui finit à -2.2% et un indice Bund qui finit à -2.2%. Du côté des devises, le dollar continue de s'apprécier par rapport à l'Euro et l'indice DXY termine le mois à +2.6%." "Les volatilités réalisées courtes des indices actions sont restées stables tout au long du mois de décembre. Les indices de volatilité implicite court terme ont très peu évolué à l'exception du VIX. Celui-ci s'est apprécié de +3.8 points pour finir à 17.3% après une séance agitée où le S&P 500 a corrigé de près de -3%. Le VSTOXX est resté inchangé et finit le mois à 17%. Du côté des volatilités Taux et FX, l'indice Move augmente de 3.6 points pour s'établir à 98.8 tandis que l'indice CVIX reste flat et finit le mois à 8.7%. D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance positive de +40 bps suivi de nos stratégies de "Relative Value" qui affichent une performance négative de -43 bps. Nos stratégies de protection systématique terminent quant à elles le mois avec une performance positive de +35 bps. Dans l'ensemble, le fonds termine le quatrième trimestre de l'année avec une performance positive de +1.28 bps." "Les discours des banquiers centraux expliquent en grande partie l'évolution des marchés sur le mois de décembre. De plus, la prise de fonction de l'administration « Trump » et les incertitudes autour des contours de sa politique commerciale à venir devrait entraîner, encore un peu plus, d'agitation dans un environnement économique, politique et géopolitique déjà incertain. Le positionnement actuel du fonds et le ré-équilibre entre les stratégies de Carry et de Tail Hedging devrait offrir au fonds une bonne capture de prime de volatilité tout en garantissant une protection réactive en cas de retournement de marché."

Janvier 2025

"Dans un contexte principalement marqué par l'investiture de Donald Trump, les marchés actions clôturent le mois de janvier en territoire positif. L'indice Euro Stoxx 50 finit en forte hausse et gagne +8.5% suivi de l'indice S&P 500 qui affiche une performance de +2.8%. Les marchés Européens ont particulièrement bien accueilli la volonté de Donald Trump de ne pas imposer des droits de douane supplémentaires à la Chine et sa volonté de réduire l'inflation par le biais d'une baisse des prix du Pétrole." "Les volatilités réalisées courtes des indices actions ont varié à la marge entre le début et la fin du mois. Quelques belles séances agitées ont tout de même été observées en milieu de mois suite aux publications trimestrielles ainsi que la découverte d'une solution IA « alternative » par l'entreprise chinoise DeepSeek. Les indices de volatilité implicite court-terme, déjà sur des niveaux bas en début de mois, ont reflué. Le VIX perd -1.9 points pour finir à 15.4%, et le VSTOXX perd -2.0 points pour finir à 14.9%. Pénalisées par le fort rebond du marché Européen, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance négative de -125 bps. Nos stratégies de "Relative Value" affichent une performance positive de +20 bps. Quant à nos stratégies de protection systématique, elles terminent le mois avec une performance négative de -50 bps pénalisées par la baisse des volatilités sur des maturités de long terme." "La tendance haussière des marchés depuis l'élection de Trump s'accompagne désormais d'une certaine nervosité. Des événements comme DeepSeek ou encore les enjeux sur les tarifs douaniers entraînent des pics de volatilité. Si cette tendance troublée venait à se confirmer, celle-ci devrait freiner l'appétit au risque dans un contexte où l'incertitude économique, politique et géopolitique ne cesse de s'accroître. Dans ce contexte, nous comptons renforcer nos expositions aux stratégies de relative value durant les semaines à venir."

Février 2025

"Les marchés européens clôturent le mois de février en hausse, avec une performance de +3.5% pour l'indice EuroStoxx 50. Outre atlantique, le président Donald Trump est au cœur de l'actualité et ses déclarations sur la mise en place de droit de douanes pour le Canada, le Mexique et la Chine ont fortement alimentées des craintes sur les marchés. C'est dans ce contexte que l'indice S&P 500 termine le mois en baisse, avec une performance de -1.3%. Du côté des volatilités réalisées courtes, elles sont reparties à la hausse et ce mouvement s'est diffusé aux indices de volatilité implicite court terme. Les indices VIX et V2X gagnent 3.2 points et s'approchent du seuil symbolique de 20%. Ils terminent respectivement le mois à 19.6% et

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

18.6%."D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance négative de -40 bps dû au fort impact de la hausse des volatilités réalisées. Nos stratégies de "Relative Value" affichent quant à elles une performance positive de +17 bps et nos stratégies de protection systématique terminent le mois avec une performance positive de +20 bps."Dans un contexte où les tensions géopolitiques ne cessent d'augmenter et d'amplifier les inquiétudes, nous pensons que le risque d'avoir des marchés actions orientés à la baisse augmentera dans les prochaines semaines. Nous comptons renforcer nos expositions aux stratégies de relative value et de protection systématique durant les semaines à venir afin de diversifier les sources de rendements tout en protégeant le capital du fonds."

Mars 2025

"Le mois de mars a été principalement marqué par les discours autour de la hausse des tarifs douaniers et leurs impacts à venir sur l'inflation et la croissance. Le package fiscal en Allemagne qui a un temps, soutenu les marchés européens, n'aura pas suffi. C'est dans ce contexte que les indices S&P 500 et Euro Stoxx 50 terminent respectivement le mois à -5.6% et -3.8%. Par ailleurs, les volatilités réalisées courtes ont continué d'augmenter et de se maintenir sur des niveaux plus élevés. Cette tendance s'est aussi poursuivie sur les principaux indices de volatilité implicite court terme. Les indices VIX et V2X ont gagné près de 3 points et terminent le mois respectivement à 22.3% et 22.1%."D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance négative de -66 bps dû au fort impact de la hausse des volatilités réalisées. Nos stratégies défensives affichent aussi une performance négative de -88 bps. Nos stratégies de protection systématique terminent quant à elles le mois avec une performance positive de +73 bps bien aidées par la hausse des volatilités."Le contexte actuel est fait d'incertitudes et le sentiment des investisseurs se détériorent. Tous les investisseurs ont les yeux braqués sur la date du 02 avril et les annonces du président Donald Trump autour de la hausse des taxes sur les importations. Cet événement tant attendu aura un impact sur les marchés. Même s'il est difficile d'en évaluer le sens avec certitudes, le contexte actuel rend particulièrement attractif le marché des options. Par conséquent, nous comptons renforcer nos expositions aux stratégies de relative value et de tail hedging durant les semaines à venir afin de diversifier les sources de rendements tout en protégeant le capital du fonds en cas de forte baisse des marchés."

Avril 2025

"Le mois d'avril a été marqué par une volatilité accrue sur les marchés mondiaux, un changement important dans la politique commerciale des États-Unis ayant entraîné une diminution de l'appétit pour le risque. L'annonce d'un droit de douane de 10 % lors du « Liberation Day » du 2 avril sur toutes les importations américaines a ébranlé la confiance des investisseurs et provoqué une onde de choc sur les marchés financiers. Cette mesure a alimenté les craintes d'une hausse de l'inflation, d'un ralentissement de la croissance mondiale et d'une nouvelle incertitude politique, à un moment où les marchés étaient déjà à cran. Bien que la photo des performances de fin de mois des principaux indices actions ne reflètent que très peu la violence des mouvements de marchés observés, les marchés boursiers ont connu leurs pertes les plus importantes depuis des années, le S&P 500 ayant chuté de 12 % en quelques jours et plus de 6 600 milliards de dollars de valeur ayant été effacés en l'espace de deux jours. Au final, les indices S&P 500 et Euro Stoxx 50 terminent respectivement le mois à -0.7% et -1.1%, bien aidés par l'annonce d'une trêve de 90 jours par Donald Trump une semaine après les annonces tarifaires."Du côté des volatilités réalisées courtes, elles ont très fortement augmenté durant les premières semaines du mois avant de refluer durant la seconde partie du mois. Les indices de volatilités implicites ont eux aussi atteint des niveaux élevés, avec un indice VIX qui a même cassé le niveau de 50% le 8 avril. A la fin du mois, l'indice VIX gagne finalement 2.4 points pour finir le mois à 24.7% et l'indice V2X gagne 0.4 point pour finir à 22.5%."D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance négative de -541 bps essentiellement expliquée par le fort impact de la hausse des volatilités réalisées. Nos stratégies défensives affichent une performance positive de +555 bps bien aidés par la volatilité « intraday » et nos stratégies de protection systématique terminent le mois avec une performance positive de +635 bps bien aidées par la hausse des volatilités de maturités longues. "Même s'il est difficile d'évaluer avec certitudes les conséquences à venir des tarifs douaniers annoncés par le Président Trump, le contexte actuel rend particulièrement attractif le marché des options. Le fonds aura délivré une solide performance tout au long du mois grâce à nos expositions aux stratégies de « relative value » et de « tail hedging ». Pour les semaines à venir, nous continuerons donc de diversifier nos sources de rendement en fonction des régimes de volatilités tout en protégeant le capital du fonds en cas de fort retournement de marché.""

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Mai 2025

"Bien aidés par l'accord surprise entre la Chine et les Etats-unis sur les tarifs douaniers, les principaux indices actions ont terminé le mois de mai en territoire positif. La trêve de 90 jours donné par Donald Trump une semaine après les annonces tarifaires du mois dernier ont continué d'améliorer le sentiment des investisseurs et d'éloigner un peu plus un risque de récession au moins à court terme. C'est dans ce contexte que l'indice S&P 500 gagne +6.3% et que l'indice Euro Stoxx 50 termine le mois à +5.4%." "Du coté des volatilités réalisées courtes, elles ont nettement reflué. Les indices de volatilité implicite court-terme ont également bien baissé. Le VIX perd 6.1 points pour finir à 18.6% et le VSTOXX perd 3.5 points pour finir à 19.2%. D'un point de vue performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance négative de -15 bps et nos stratégies défensives affichent une performance positive de +30 bps. Quant à nos stratégies de protection systématique, elle terminent le mois avec une performance négative de -92 bps, pénalisées par la baisse des volatilités de maturités longues." "Bien qu'il soit difficile de ne pas composer avec les inquiétudes et les doutes qui persistent autour des tarifs douaniers, le contexte actuel rend particulièrement attractif le marché des options. La baisse récente des volatilités offre des opportunités d'investissement notamment autour des stratégies de « relative value ». Pour les semaines à venir, nous continuerons donc de diversifier nos sources de rendement en fonction des régimes de volatilités tout en protégeant le capital du fonds en cas de fort retournement de marché."

Juin 2025

"Dans un contexte globalement positif, les principaux indices actions ont poursuivi leur tendance à la hausse en juin, soutenu par la pause de 90 jours sur les droits de douane et le rapide cessez-le-feu entre l'Iran et Israël après douze jours de conflit. Sur le plan économique, les perspectives macroéconomiques restent mitigées aux États-Unis avec une consommation des ménages et une industrie manufacturière qui montrent des signes de faiblesse. En Europe, l'économie est soutenue par le plan budgétaire allemand, mais reste confrontée à l'incertitude des tarifs douaniers. C'est dans ce contexte que l'Europe est restée à la traîne sur le mois de Juin avec un indice Euro Stoxx 50 qui perd un peu plus de 1%, tandis que l'indice S&P 500 progresse de 5%." "Du coté des volatilités réalisées courtes, elles ont continué à baisser un peu partout. Les indices de volatilité implicite à court terme étaient eux aussi orientés à la baisse, avec un indice VIX qui perd 1,9 point pour finir à 16,7% et un indice VSTOXX qui perd 1,5 point pour finir à 17,7%. Du coté des performances, nos stratégies de "Pure Carry" affichent une performance positive de +100 bps et nos stratégies défensives affichent une performance négative de -20 bps. Quant à nos stratégies de protection systématique, elle terminent le mois avec une performance négative de -120 bps, pénalisées par la baisse des volatilités de maturités longues." "Le fond termine ce second trimestre de l'année avec une solide performance. Malgré les inquiétudes et les doutes qui persistent au sujet des droits de douanes qui seront effectifs dans les mois à venir, le positionnement actuel du fonds permet d'avoir une diversification des sources de rendement tout en assurant une protection du capital en cas de fort retournement de marché. Pour les semaines à venir, nous continuerons donc de renforcer nos stratégies en fonction des régimes de volatilités et d'adapter nos budgets de risque en fonction du sentiment du marché."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - I (C) en devise EUR : 2,95% / 3,03% avec une Tracking Error de 7,72%,
- Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O (C) en devise EUR : 3,49% / 3,03% avec une Tracking Error de 7,27%,
- Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - P (C) en devise EUR : 2,50% / 3,03% avec une Tracking Error de 7,73%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI MONEY MKT FD SH TERM USD -OV- CAP	14 614 109,80	15 836 642,80
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	11 705 969,47	12 514 810,59
UNIT STAT TREA BIL ZCP 09-01-25	3 659 529,05	3 738 821,24
UNIT STAT TREA BIL ZCP 23-01-25	3 420 738,73	3 499 086,03
UNIT STAT TREA BIL ZCP 20-03-25	2 846 652,39	2 761 804,53
UNIT STAT TREA BIL ZCP 20-02-25	2 707 887,51	2 817 659,71
UNIT STAT TREA BIL ZCP 12-12-24	2 220 782,41	2 354 394,98
UNIT STAT TREA BIL ZCP 25-09-25	2 813 697,07	1 737 932,79
UNIT STAT TREA BIL ZCP 10-09-24	2 271 957,16	2 268 360,09
FRENCH REPUBLIC ZCP 08-01-25	1 992 172,09	2 000 000,00

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/06/2025
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 616 620,00**

o Prêts de titres :

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions : 616 620,00

o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 70 974 951,69**

o Change à terme : 8 176 211,87

o Future : 8 603 460,30

o Options : 54 195 279,52

o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	BARCLAYS BANK IRELAND PLC

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	615 975,27
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	615 975,27
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	123 179,92
. Autres revenus	
Total des revenus	123 179,92
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net (*)				

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				616 620,00
% de l'Actif Net				3,30

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

NATURGY FINANCE BV PAYS-BAS				615 975,27
--------------------------------	--	--	--	------------

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID ESPAGNE				616 620,00
---	--	--	--	------------

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type				
- Actions				
- Obligations				615 975,27
- OPC				
- TCN				
- Cash				
Rating				

Monnaie de la garantie				
Euro				615 975,27

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				615 975,27

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				616 620,00

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres				615 975,27
Cash				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				123 179,92	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 18 mars 2025 Modification PricewaterhouseCoopers Audit Représenté par Mme Raphaëlle Alezra-Cabessa 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le 18 mars 2025 Suppression Tous souscripteurs. Ce fonds est destiné aux investisseurs recherchant une gestion dynamique de leurs excédents de trésorerie stable.- Pour les parts I: plus particulièrement destiné aux personnes morales- Pour les parts P: plus particulièrement destiné aux personnes physiques- Pour la part O : Strictement réservée à Amundi et aux OPC gérés par Amundi.

Le 18 mars 2025 Modification Date de mise à jour du prospectus : 18 mars 2025.

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR absolue.
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an, 260 scénarios et va du 28/06/2024 au 30/06/2025.
- VAR 95 :
 - Maximum : 35,05%
 - Minimum : 1,39%
 - Moyenne : 6,80%
- VAR 99 :
 - Maximum : 49,31%
 - Minimum : 2,28%
 - Moyenne : 13,94%
- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 1147,88%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

² Sources Amundi Décembre 2024

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁵,
- armes chimiques et biologiques⁶,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁷.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁸,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁹,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction, Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁵ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁶ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁷ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁸ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁹ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante¹⁰.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

¹⁰ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

- Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

**Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2025**

AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 3

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.11.25 16:36:52 +0100



OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Bilan Actif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	14 611 156,70
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	14 611 156,70
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	582 196,71
OPCVM	582 196,71
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	2 751 166,64
Opérations temporaires sur titres (H)	616 655,13
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	616 655,13
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	18 561 175,18
Créances et comptes d'ajustement actifs	555 599,73
Comptes financiers	714 827,65
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 270 427,38
Total de l'actif I+II	19 831 602,56

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Bilan Passif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Capitaux propres :	
Capital	18 120 315,59
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	592 180,35
Capitaux propres I	18 712 495,94
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	18 712 495,94
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	1 107 128,96
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	1 107 128,96
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	11 977,66
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	11 977,66
Total Passifs : I+II+III+IV	19 831 602,56

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	576 007,73
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	123 179,92
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	60 475,60
Sous-total produits sur opérations financières	759 663,25
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-27 564,84
Sous-total charges sur opérations financières	-27 564,84
Total revenus financiers nets (A)	732 098,41
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-71 206,96
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-71 206,96
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	660 891,45
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-146 353,50
Sous-total revenus nets I = (C+D)	514 537,95
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	432 495,62
Frais de transactions externes et frais de cession	-477 412,99
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-44 917,37
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	21 947,23
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-22 970,14

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-169 707,30
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-17 460,78
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-187 168,08
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	287 780,62
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	100 612,54
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	592 180,35

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'offrir un rendement positif dans n'importe quelle condition de marché (stratégie de performance absolue). Plus particulièrement, le fonds cherche à surperformer (après déduction des commissions applicables) l'indice €STR (capitalisé quotidiennement) suivant une exposition maîtrisée aux risques. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion met en place des stratégies qui s'exposent à la volatilité de différentes classes d'actif (actions, taux d'intérêt et devises) au travers d'instruments dérivés listés tout en couvrant en permanence les risques de direction des marchés sous-jacents. La portion des actifs non utilisée pour la mise en place de l'exposition souhaitée à la volatilité est investie dans des instruments du marché monétaire et dans des obligations ou autres titres de créance court terme (jusqu'à 100 %).

Processus de gestion: Dans un environnement de marché stable, l'écart entre la volatilité implicite et volatilité réalisée est majoritairement positif. Dans le but de tirer profit sur le long terme de la surévaluation persistante et structurelle de cette volatilité implicite, le fonds implémente des stratégies qui permettent aux investisseurs de bénéficier de cette prime de risque de volatilité. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion structure et gère le fonds autour d'un processus de gestion axé sur trois principaux moteurs de performance : un moteur « Carry » qui permet de capturer la prime, un moteur « Defensive » qui apporte de la diversification et un moteur de « Tail Hedging » qui protège contre des événements extrêmes. La combinaison de ces trois moteurs permet de trouver un bon équilibre entre la génération du rendement (le Carry) et la préservation du capital (le Tail hedge) notamment en période de stress de marché.

Indice de référence: En ce qui concerne l'indice de référence utilisé, la performance du fonds ainsi que les commissions de performance sont comparées et calculées à celle de l'indice l'€STR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Actif net Global en EUR	45 022 941,21	38 869 858,78	37 730 906,79	32 601 026,56	18 712 495,94
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I en EUR					
Actif net	13 624 164,46	9 092 515,52	8 494 999,50	7 309 856,27	6 891 379,34
Nombre de titres	2 244,336	1 582,687	1 508,448	1 291,337	1 182,549
Valeur liquidative unitaire	6 070,46	5 744,98	5 631,61	5 660,68	5 827,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	206,64	-104,74	-196,57	-228,69	-7,13
Capitalisation unitaire sur revenu	-99,75	-41,09	74,03	192,13	142,90
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O en EUR					
Actif net	30 644 689,49	29 131 552,87	28 685 447,91	24 816 125,19	11 440 556,50
Nombre de titres	3 060,000	3 060,000	3 060,000	2 621,450	1 167,794
Valeur liquidative unitaire	10 014,60	9 520,11	9 374,32	9 466,56	9 796,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	334,74	-173,48	-325,97	-382,04	-12,05
Capitalisation unitaire sur revenu	-25,95	-23,52	165,16	364,44	289,25
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P en EUR					
Actif net	754 087,26	645 790,39	550 459,38	475 045,10	380 560,10
Nombre de titres	6 583,622	5 981,503	5 222,030	4 501,647	3 518,196
Valeur liquidative unitaire	114,53	107,96	105,41	105,52	108,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,97	-1,96	-3,69	-4,26	-0,13
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,25	-1,22	0,96	3,16	2,20

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins valeurs latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I-C : 0,58 % TTC maximum
			Part O-C : 0,10 % TTC maximum
			Part P-C : 0,93 % TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part I-C : 0,12 % TTC
			Part O-C : 0,05 % TTC
			Part P-C : 0,17 % TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Part I-C : 15,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part O-C : Néant
			Part P-C : 15,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence (€STR capitalisé +1,50%)

Ainsi, à compter du 1er juillet 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juillet 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif ;
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	32 601 026,56
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	30 206,53
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 347 543,15
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	660 891,45
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-44 917,37
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-187 168,08
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	18 712 495,94

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I		
Parts souscrites durant l'exercice	5,076	29 999,87
Parts rachetées durant l'exercice	-113,864	-639 140,58
Solde net des souscriptions/rachats	-108,788	-609 140,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 182,549	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1 453,656	-13 605 653,70
Solde net des souscriptions/rachats	-1 453,656	-13 605 653,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 167,794	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P		
Parts souscrites durant l'exercice	2,000	206,66
Parts rachetées durant l'exercice	-985,451	-102 748,87
Solde net des souscriptions/rachats	-983,451	-102 542,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 518,196	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I FR0010144568	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 891 379,34	1 182,549	5 827,56
AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O FR0013432663	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 440 556,50	1 167,794	9 796,72
AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P FR0010191866	Capitalisation	Capitalisation	EUR	380 560,10	3 518,196	108,16

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	-8 523,75	NA	NA	NA	NA	NA
Options	4 154,58	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	-4 369,17					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances	14 611,15	12 101,19	2 509,96		
Opérations temporaires sur titres	616,66		616,66		
Comptes financiers	714,83				714,83
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		12 101,19	3 126,62		714,83

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances	9 768,73	4 842,42					
Opérations temporaires sur titres	616,66						
Comptes financiers	714,83						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	11 100,22	4 842,42					

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	CHF	HKD		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances	6 125,49				
Opérations temporaires sur titres					
Créances	555,60				
Comptes financiers	393,58	8,58	0,11		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer	-7 667,07				
Futures options swaps	638,25				
Autres opérations					
Total	45,85	8,58	0,11		

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances	14 611,16		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	14 611,16		

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	509,13	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	616,66	
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	555 599,73
Total des créances		555 599,73
Dettes		
	Frais de gestion fixe	11 370,21
	Autres dettes	607,45
Total des dettes		11 977,66
Total des créances et des dettes		543 622,07

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2025
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	45 526,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	21 151,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,13
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 529,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	2 312 547,68
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	2 312 547,68

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2025
Titres pris en pension livrée	615 975,27
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			582 196,71
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	550 960,85
	LU0619623019	AMUNDI MONEY MKT FD SH TERM USD -OV- CAP	31 235,86
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			582 196,71

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	514 537,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	514 537,95
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	514 537,95

Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	337 793,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	337 793,03
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	337 793,03
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	337 793,03
Total	337 793,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	168 994,53
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	168 994,53
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	168 994,53
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	168 994,53
Total	168 994,53
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	7 750,39
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	7 750,39
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 750,39
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	7 750,39
Total	7 750,39
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-22 970,14
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-22 970,14
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-22 970,14

Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-14 072,75
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-14 072,75
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-14 072,75
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-14 072,75
Total	-14 072,75
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-8 433,70
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-8 433,70
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-8 433,70
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 -8 433,70
Total	-8 433,70
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-463,69
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-463,69
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-463,69
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 -463,69
Total	-463,69
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES DE CRÉANCES			12 298 609,02	65,72
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			12 298 609,02	65,72
Banques commerciales			1 005 890,46	5,38
BPCE SA 061025 OISEST 0.2	EUR	1 000 000	1 005 890,46	5,38
Marchés de capitaux			993 972,31	5,31
ABN AMRO BANK NV 300925 FIX 2.4	EUR	1 000 000	993 972,31	5,31
Services aux collectivités			8 794 673,67	46,99
FRANCE TREASURY BILL ZCP 170725	EUR	1 500 000	1 498 551,20	7,98
FRENCH REPUBLIC ZCP 22-10-25	EUR	1 500 000	1 490 851,35	7,97
FRENCH REPUBLIC ZCP 24-09-25	EUR	1 000 000	995 412,89	5,32
FRENCH REPUBLIC ZCP 27-08-25	EUR	1 000 000	996 915,47	5,33
UNIT STAT TREA BIL ZCP 05-08-25	USD	500 000	424 199,78	2,27
UNIT STAT TREA BIL ZCP 08-07-25	USD	1 000 000	851 212,71	4,55
UNIT STAT TREA BIL ZCP 09-09-25	USD	1 000 000	844 917,25	4,52
UNIT STAT TREA BIL ZCP 14-10-25	USD	1 000 000	841 603,31	4,50
US TREASURY BILL 0.0 100725	USD	1 000 000	851 009,71	4,55
Services financiers diversifiés			1 504 072,58	8,04
BANQUE FEDERATIVE 191125 OISEST 0.21	EUR	1 500 000	1 504 072,58	8,04
TITRES D'OPC			582 196,71	3,11
OPCVM			582 196,71	3,11
Gestion collective			582 196,71	3,11
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	5,084	550 960,85	2,94
AMUNDI MONEY MKT FD SH TERM USD -OV- CAP	USD	29,218	31 235,86	0,17
TITRES FINANCIERS MIS EN DÉPOSIT			2 312 547,68	12,36
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 312 547,68	12,36
Services aux collectivités			2 312 547,68	12,36
UNIT STAT TREA BIL ZCP 04-09-25	USD	1 500 000	1 268 258,87	6,78
UNIT STAT TREA BIL ZCP 25-09-25	USD	1 238 100	1 044 288,81	5,58
TITRES FINANCIERS REÇUS EN PENSION			616 620,00	3,30
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			616 620,00	3,30
Services financiers diversifiés			616 620,00	3,30
NATURGY FINANCE BV 3.25% 02-10-30	EUR	600 000	616 620,00	3,30
INDEMNITÉS SUR TITRES REÇUS EN PENSION			35,13	0,00
Total			15 810 008,54	84,49

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

E1. Inventaire des éléments de bilan

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/USD/20250709	482 221,95		EUR	7 297 402,77	USD	-6 815 180,82
A/EUR/USD/20250709	26 911,50		EUR	878 809,10	USD	-851 897,60
Total	509 133,45			8 176 211,87		-7 667 078,42

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0925	-60	10 550,00		-3 196 200,00
SP 500 MINI 0925	-20		-17 176,39	-5 327 554,63
Sous-total 1.		10 550,00	-17 176,39	-8 523 754,63
2. Options				
DJES BANKS 09/2025 PUT 190	200	43 000,00		-566 791,80
DJ STOXX50 WEKK1 07/2025 CALL 5600	50	100,00		21 180,68
DJ STOXX50 WEKK1 08/2025 PUT 5100	50	17 650,00		-606 296,97
DJ STOXX W OPT W2 07/2025 PUT 5150	-100		-12 600,00	811 395,72
DJ STOXX W OPT W2 07/2025 PUT 5250	-100		-30 700,00	1 792 495,12
EURO STOXX 50 06/2026 CALL 5500	100	217 900,00		2 184 934,88
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4000	200	125 200,00		-1 018 222,08
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4600	-100		-130 400,00	1 081 860,96
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 5000	150	329 700,00		-2 656 923,24
EURO STOXX 50 08/2025 PUT 5000	-400		-138 000,00	3 712 268,00
EURO STOXX 50 08/2025 PUT 5200	200	142 400,00		-3 659 235,60
EURO STOXX 50 09/2025 PUT 5200	200	210 200,00		-3 881 971,68
EURO STOXX 50 09/2025 PUT 5300	-200		-277 800,00	4 921 406,72
NASDAQ 100 INDEX 09/2025 CALL 23000	3	180 316,91		2 863 252,78

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
RUSSELL 2000 INDEX 09/2025 CALL 2250	-30		-145 546,71	-2 267 958,29
S&P 500 INDEX 06/2026 CALL 6600	10	233 292,16		2 320 546,11
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 5000	20	176 853,94		-1 321 495,51
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 5500	-10		-142 948,42	1 083 626,32
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 5900	15	311 794,52		-2 370 762,94
S&P 500 INDEX 07/2025 CALL 6250	5	13 204,41		919 760,87
S&P 500 INDEX 07/2025 CALL 6400	5	10 584,83		121 577,59
S&P 500 INDEX 07/2025 PUT 6000	5	17 314,82		-2 642 991,01
S&P 500 INDEX 07/2025 PUT 6100	-10		-18 699,15	1 374 355,33
S&P 500 INDEX 07/2025 PUT 6150	-10		-28 836,73	1 887 095,58
S&P 500 INDEX 08/2025 PUT 5850	-40		-132 214,51	3 573 323,85
S&P 500 INDEX 08/2025 PUT 6100	20	137 837,03		-3 668 471,53
VSTOXX 07/2025 CALL 25	1 000			289 075,00
VSTOXX 07/2025 CALL 30	-1 000	2 500,00		-142 450,00
Sous-total 2.		2 169 848,62	-1 057 745,52	4 154 584,86
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		2 180 398,62	-1 074 921,91	-4 369 169,77

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CBOE VIX FUT 0725	5		-3 567,32	79 705,67
Sous-total 1.			-3 567,32	79 705,67
2. Options				
CBOE SPX VOLATILITY 07/2025 CALL 25	400	15 674,92		97 485,37
CBOE SPX VOLATILITY 07/2025 CALL 30	-400		-10 733,91	-59 289,35
CBOE SPX VOLATILITY 07/2025 PUT 16	-600		-4 855,82	79 527,54
CBOE SPX VOLATILITY 07/2025 PUT 18	400	25 216,17		-197 251,10
Sous-total 2.		40 891,09	-15 589,73	-79 527,54
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		40 891,09	-19 157,05	178,13

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	15 810 008,54
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	509 133,45
Total instruments financiers à terme - actions	1 105 476,71
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	21 734,04
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 291 170,86
Autres passifs (-)	-25 027,66
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	18 712 495,94

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I	EUR	1 182,549	5 827,56
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O	EUR	1 167,794	9 796,72
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P	EUR	3 518,196	108,16

AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

COMPTES ANNUELS

28/06/2024

BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	30 037 861,44	36 235 700,93
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	21 488 887,68	21 818 147,58
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	21 488 887,68	21 818 147,58
Titres de créances négociables	21 488 887,68	21 818 147,58
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	2 605 421,73	3 506 775,08
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 605 421,73	3 506 775,08
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	4 852 343,92	9 586 417,33
Créances représentatives de titres reçus en pension	4 852 343,92	9 586 417,33
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 091 208,11	1 324 360,94
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 091 208,11	1 324 360,94
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	23 504 376,16	19 569 818,62
Opérations de change à terme de devises	19 661 797,50	18 256 438,71
Autres	3 842 578,66	1 313 379,91
COMPTES FINANCIERS	620 003,14	2 503 232,90
Liquidités	620 003,14	2 503 232,90
TOTAL DE L'ACTIF	54 162 240,74	58 308 752,45

BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	32 699 340,56	38 422 085,55
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 316 034,38	-1 313 287,07
Résultat de l'exercice (a,b)	1 217 720,38	622 108,31
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	32 601 026,56	37 730 906,79
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 913 993,25	2 042 938,03
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 913 993,25	2 042 938,03
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 913 993,25	2 042 938,03
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	19 647 220,93	18 534 907,63
Opérations de change à terme de devises	19 594 121,76	18 434 259,45
Autres	53 099,17	100 648,18
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	54 162 240,74	58 308 752,45

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0924	1 477 800,00	0,00
VSTOXX MINI 0724	162 000,00	0,00
SP 500 MINI 0924	3 606 298,11	0,00
VSTOXX MINI 0723	0,00	119 200,00
CBOE VIX FUT 0723	0,00	13 758,94
Options		
VSTOXX 07/2024 CALL 20	403 380,00	0,00
VSTOXX 07/2024 CALL 25	171 720,00	0,00
EURO STOXX 50 12/2024 PUT 4500	2 016 336,24	0,00
EURO STOXX 50 09/2024 PUT 4700	5 246 389,44	0,00
S&P 500 INDEX 12/2024 PUT 4800	1 151 451,81	0,00
CBOE SPX VOLATILITY 07/2024 CALL 20	320 358,29	0,00
DJES BANKS 09/2024 PUT 135	1 523 721,38	0,00
CBOE SPX VOLATILITY 07/2024 CALL 30	111 428,97	0,00
DJ STOXX W OPT W2 07/2024 PUT 4600	440 461,80	0,00
DJ STOXX W OPT W2 07/2024 CALL 5100	430 673,76	0,00
CAC 40 09/2024 PUT 7300	5 100 950,80	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CAC 40 FUT 0724	3 296 700,00	0,00
SP 500 MINI 0923	0,00	2 056 943,17
VSTOXX MINI 0823	0,00	80 750,00
CBOE VIX FUT 0823	0,00	60 129,42
EURO STOXX 50 0923	0,00	6 197 800,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 06/2024 CALL 5000	0,00	10 000 000,00
DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 3500	0,00	1 011 790,70
DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 3800	0,00	1 601 268,76
DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 4300	0,00	1 662 856,02
DJ EURO STOXX 50 09/2023 CALL 4450	0,00	4 126 346,42
DJ EURO STOXX 50 09/2023 CALL 4400	0,00	4 830 200,82
DJ EURO STOXX 50 09/2023 PUT 4000	0,00	976 597,98
DJ EURO STOXX 50 09/2023 PUT 4200	0,00	1 944 397,78
DJ EURO STOXX 50 09/2023 PUT 4100	0,00	1 363 717,90
S&P 500 INDEX 06/2024 CALL 4800	0,00	3 393 873,66
S&P 500 INDEX 09/2023 PUT 4100	0,00	1 566 403,23
S&P 500 INDEX 12/2023 CALL 4600	0,00	7 211 981,52
CBOE SPX VOLATILITY 07/2023 CALL 40	0,00	9 466,91
VSTOXX 07/2023 CALL 24	0,00	59 004,00

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
VSTOXX 07/2023 CALL 18	0,00	141 848,00
VSTOXX 07/2023 CALL 21	0,00	85 228,00
CBOE SPX VOLATILITY 09/2023 CALL 25	0,00	143 000,18
DJ EURO STOXX 50 06/2024 CALL 4800	0,00	1 249 341,56
DJES BANKS 09/2023 PUT 90	0,00	397 195,00
DJES BANKS 09/2023 PUT 100	0,00	1 180 850,00
CBOE SPX VOLATILITY 07/2023 PUT 15	0,00	223 718,06
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 4100	0,00	1 843 787,13
CBOE SPX VOLATILITY 08/2023 PUT 17	0,00	244 146,65
CBOE SPX VOLATILITY 08/2023 PUT 21	0,00	169 158,75
CBOE SPX VOLATILITY 08/2023 CALL 30	0,00	131 540,24
CBOE SPX VOLATILITY 08/2023 CALL 23	0,00	123 069,84
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 4200	0,00	3 834 424,56
CBOE SPX VOLATILITY 07/2023 CALL 22	0,00	113 602,93
CBOE SPX VOLATILITY 07/2023 CALL 18	0,00	118 087,26
S&P 500 INDEX 09/2023 PUT 4350	0,00	3 707 970,14
EURO STOXX 50 07/2024 CALL 5000	1 492 676,10	0,00
CAC 40 09/2024 PUT 7000	4 846 651,20	0,00
EURO STOXX 50 09/2024 PUT 4900	8 848 388,16	0,00
S&P 500 INDEX 09/2024 CALL 5650	3 495 114,79	0,00
EURO STOXX 50 07/2024 PUT 4900	4 796 139,60	0,00
EURO STOXX 50 07/2024 PUT 4800	4 698 259,20	0,00
S&P 500 INDEX 08/2024 PUT 5200	1 406 197,79	0,00
S&P 500 INDEX 08/2024 CALL 5450	3 112 995,83	0,00
S&P 500 INDEX 08/2024 PUT 5300	2 129 676,36	0,00
EURO STOXX 50 09/2024 CALL 5150	2 358 917,64	0,00
S&P 500 INDEX 09/2024 PUT 5350	1 467 336,82	0,00
S&P 500 INDEX 08/2024 CALL 5550	2 170 435,72	0,00
S&P 500 INDEX 09/2024 PUT 5275	1 171 831,49	0,00
CAC 40 09/2024 CALL 8000	3 006 718,80	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	78 464,31	58 956,50
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	5,26
Produits sur titres de créances	1 004 508,24	505 668,98
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	321 739,78	173 097,30
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 404 712,33	737 728,04
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	6 056,81
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	19 969,10	7 134,30
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	19 969,10	13 191,11
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 384 743,23	724 536,93
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	93 507,04	101 081,73
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 291 236,19	623 455,20
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-73 515,81	-1 346,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 217 720,38	622 108,31

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013432663 - Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O : Taux de frais maximum de 0,15% TTC.

FR0013413663 - Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I2 : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.

FR0010191866 - Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P : Taux de frais maximum de 1% TTC.

FR0010144568 - Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I : Taux de frais maximum de 0,60% TTC.

jusqu'au 02/04/2024 et à partir du 03/04/2024 le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013432663 - Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O : Taux de frais maximum de 0,15% TTC.
FR0013413663 - Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I2 : Taux de frais maximum de 0,85% TTC.
FR0010191866 - Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P : Taux de frais maximum de 1,10% TTC.
FR0010144568 - Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence (€STR capitalisé +1,50%)

Ainsi, à compter du 1er juillet 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juillet 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ;

A l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif ;
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	37 730 906,79	38 869 858,78
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	63 116,34	23 838,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 547 316,88	-520 869,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	224 238,94	36 446,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 690,81	-30 008,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	15 814 917,07	26 639 840,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-17 258 772,24	-27 602 910,59
Frais de transactions	-373 044,19	-345 864,80
Différences de change	744 975,08	-273 005,46
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-56 971,12	212 051,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	131 576,39	188 547,51
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-188 547,51	23 503,64
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-23 568,61	98 075,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	275 450,03	299 018,64
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-299 018,64	-200 943,23
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 291 236,19	623 455,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	32 601 026,56	37 730 906,79

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	4 019 531,24	12,33
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	1 482 853,40	4,55
Bons du Trésor	15 986 503,04	49,03
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	21 488 887,68	65,91
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	22 162 970,60	67,98
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	22 162 970,60	67,98
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	48 298 039,50	148,15
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	48 298 039,50	148,15

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	17 469 356,44	53,59	4 019 531,24	12,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	527 893,68	1,62	4 324 450,24	13,26	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620 003,14	1,90
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	9 873 589,48	30,29	11 615 298,20	35,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	4 852 343,92	14,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	620 003,14	1,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	12 020 638,47	36,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	1 274 155,71	3,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	4 324 450,24	13,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 241 765,86	6,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	536 499,43	1,65	8 331,26	0,03	122,83	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	19 594 121,76	60,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	5 189 537,18	15,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	14 953 588,80	45,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	19 661 797,50
	Dépôts de garantie en espèces	3 842 578,66
TOTAL DES CRÉANCES		23 504 376,16
DETTES		
	Vente à terme de devise	19 594 121,76
	Frais de gestion fixe	14 852,79
	Autres dettes	38 246,38
TOTAL DES DETTES		19 647 220,93
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		3 857 155,23

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-217,111	-1 228 255,21
Solde net des souscriptions/rachats	-217,111	-1 228 255,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 291,337	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-438,550	-4 180 193,20
Solde net des souscriptions/rachats	-438,550	-4 180 193,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 621,450	
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P		
Parts souscrites durant l'exercice	597,010	63 116,34
Parts rachetées durant l'exercice	-1 317,393	-138 868,47
Solde net des souscriptions/rachats	-720,383	-75 752,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 501,647	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	48 376,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,62
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	39 859,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 270,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,03
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	4 874 341,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	1 844 242,07
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 605 421,73
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	1 331 266,02
	LU0619623019	AMUNDI MONEY MARKET FUND SHORT TERM	1 274 155,71
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 605 421,73

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 217 720,38	622 108,31
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 217 720,38	622 108,31

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	248 116,98	111 673,12
Total	248 116,98	111 673,12

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	955 375,46	505 397,31
Total	955 375,46	505 397,31

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	14 227,94	5 037,88
Total	14 227,94	5 037,88

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 316 034,38	-1 313 287,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 316 034,38	-1 313 287,07

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-295 321,01	-296 525,04
Total	-295 321,01	-296 525,04

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 001 503,84	-997 475,99
Total	-1 001 503,84	-997 475,99

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-19 209,53	-19 286,04
Total	-19 209,53	-19 286,04

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	50 605 486,21	45 022 941,21	38 869 858,78	37 730 906,79	32 601 026,56
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I en EUR					
Actif net	31 055 413,96	13 624 164,46	9 092 515,52	8 494 999,50	7 309 856,27
Nombre de titres	5 379,933	2 244,336	1 582,687	1 508,448	1 291,337
Valeur liquidative unitaire	5 772,45	6 070,46	5 744,98	5 631,61	5 660,68
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-335,63	206,64	-104,74	-196,57	-228,69
Capitalisation unitaire sur résultat	-22,74	-99,75	-41,09	74,03	192,13
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O en EUR					
Actif net	18 778 072,83	30 644 689,49	29 131 552,87	28 685 447,91	24 816 125,19
Nombre de titres	200 000,000	3 060,000	3 060,000	3 060,000	2 621,450
Valeur liquidative unitaire	93,89	10 014,60	9 520,11	9 374,32	9 466,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,23	334,74	-173,48	-325,97	-382,04
Capitalisation unitaire sur résultat	0,08	-25,95	-23,52	165,16	364,44
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P en EUR					
Actif net	771 999,42	754 087,26	645 790,39	550 459,38	475 045,10
Nombre de titres	7 063,881	6 583,622	5 981,503	5 222,030	4 501,647
Valeur liquidative unitaire	109,28	114,53	107,96	105,41	105,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,36	3,97	-1,96	-3,69	-4,26
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,89	-2,25	-1,22	0,96	3,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-07-24	USD	2 000 000	1 865 290,88	5,72
UNIT STAT TREA BIL ZCP 08-10-24	USD	2 500 000	2 297 211,05	7,05
UNIT STAT TREA BIL ZCP 15-10-24	USD	2 000 000	1 837 415,58	5,64
UNIT STAT TREA BIL ZCP 18-07-24	USD	2 500 000	2 326 152,35	7,14
UNIT STAT TREA BIL ZCP 27-08-24	USD	2 000 000	1 850 326,54	5,67
TOTAL ETATS-UNIS			10 176 396,40	31,22
FRANCE				
AXA SA 151024 FIX 3.79	EUR	1 500 000	1 482 853,40	4,55
BANQUE FEDERATIVE 181124 OISEST 0.18	EUR	1 500 000	1 507 328,01	4,62
BNP PARIBAS 171224 OISEST 0.16	EUR	1 500 000	1 501 759,33	4,61
BPCE (ISSUER) 040425 OISEST 0.33	EUR	1 000 000	1 010 443,90	3,10
FRAN TREA BILL BTF ZCP 18-09-24	EUR	1 500 000	1 487 787,98	4,56
FRENCH REPUBLIC ZCP 03-07-24	EUR	500 000	499 789,66	1,53
FRENCH REPUBLIC ZCP 16-10-24	EUR	2 000 000	1 978 286,93	6,07
TOTAL FRANCE			9 468 249,21	29,04
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			19 644 645,61	60,26
TOTAL Titres de créances			19 644 645,61	60,26
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	12,658	1 331 266,02	4,08
TOTAL FRANCE			1 331 266,02	4,08
LUXEMBOURG				
AMUNDI MONEY MARKET FUND SHORT TERM	USD	1 141,967	1 274 155,71	3,91
TOTAL LUXEMBOURG			1 274 155,71	3,91
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 605 421,73	7,99
TOTAL Organismes de placement collectif			2 605 421,73	7,99
Titres mis en dépôt				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
US TREASURY BILL ZCP 190924	USD	2 000 000	1 844 242,07	5,66
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			1 844 242,07	5,66
TOTAL Titres mis en dépôt			1 844 242,07	5,66
Titres reçus en pension				
ETATS-UNIS				
AMAZON 3.3% 13-04-27	USD	1 500 000	1 352 134,36	4,14
TOTAL ETATS-UNIS			1 352 134,36	4,14
FRANCE				
BOUYGUES 3.875% 17-07-31	EUR	500 000	526 950,00	1,62
TOTAL FRANCE			526 950,00	1,62
ROYAUME-UNI				
HSBC 7.39% 03-11-28	USD	3 000 000	2 957 592,72	9,07
TOTAL ROYAUME-UNI			2 957 592,72	9,07
TOTAL Titres reçus en pension			4 836 677,08	14,83

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Indemnités sur titres reçus en pension			15 666,84	0,05
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 FUT 0724	EUR	44	-42 900,00	-0,13
EURO STOXX 50 0924	EUR	-30	10 400,00	0,04
SP 500 MINI 0924	USD	14	-24 212,74	-0,07
VSTOXX MINI 0724	EUR	-100	16 000,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-40 712,74	-0,12
TOTAL Engagements à terme fermes			-40 712,74	-0,12
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
CAC 40 09/2024 CALL 8000	EUR	-200	-110 460,00	-0,34
CAC 40 09/2024 PUT 7000	EUR	-300	-293 820,00	-0,90
CAC 40 09/2024 PUT 7300	EUR	200	318 380,00	0,97
CBOE SPX VOLATILITY 07/2024 CALL 20	USD	2 000	46 652,67	0,14
CBOE SPX VOLATILITY 07/2024 CALL 30	USD	-2 000	-18 661,07	-0,06
DJES BANKS 09/2024 PUT 135	EUR	550	132 000,00	0,41
DJ STOXX W OPT W2 07/2024 CALL 5100	EUR	100	5 800,00	0,02
DJ STOXX W OPT W2 07/2024 PUT 4600	EUR	100	9 900,00	0,03
EURO STOXX 50 07/2024 CALL 5000	EUR	-100	-35 500,00	-0,11
EURO STOXX 50 07/2024 PUT 4800	EUR	-300	-147 300,00	-0,45
EURO STOXX 50 07/2024 PUT 4900	EUR	-200	-166 600,00	-0,51
EURO STOXX 50 09/2024 CALL 5150	EUR	-200	-81 000,00	-0,24
EURO STOXX 50 09/2024 PUT 4700	EUR	400	274 800,00	0,84
EURO STOXX 50 09/2024 PUT 4900	EUR	-400	-502 800,00	-1,55
EURO STOXX 50 12/2024 PUT 4500	EUR	200	156 600,00	0,48
S&P 500 INDEX 08/2024 CALL 5450	USD	-10	-113 925,82	-0,35
S&P 500 INDEX 08/2024 CALL 5550	USD	-10	-59 108,93	-0,18
S&P 500 INDEX 08/2024 PUT 5200	USD	-20	-38 535,11	-0,12
S&P 500 INDEX 08/2024 PUT 5300	USD	-20	-59 435,50	-0,19
S&P 500 INDEX 09/2024 CALL 5650	USD	-20	-112 806,16	-0,34
S&P 500 INDEX 09/2024 PUT 5275	USD	-10	-47 165,85	-0,15
S&P 500 INDEX 09/2024 PUT 5350	USD	-10	-59 762,07	-0,18
S&P 500 INDEX 12/2024 PUT 4800	USD	20	79 962,68	0,25
VSTOXX 07/2024 CALL 20	EUR	1 000	10 000,00	0,03
VSTOXX 07/2024 CALL 25	EUR	-1 000	2 500,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-810 285,16	-2,49
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-810 285,16	-2,49
TOTAL Instruments financier à terme			-850 997,90	-2,61
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	USD	25 950,03	24 212,76	0,07
Appel Marge CACEIS	EUR	4 000	4 000,00	0,02
TOTAL Appel de marge			28 212,76	0,09
Créances			23 504 376,16	72,09
Dettes			-19 647 220,93	-60,26
Comptes financiers			620 003,14	1,90

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			32 601 026,56	100,00

Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA I	EUR	1 291,337	5 660,68	
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA P	EUR	4 501,647	105,52	
Parts AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O	EUR	2 621,450	9 466,56	

OPCVM AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA

Annexe(s)

Produit

AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - I (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010144568 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA, vous investissez dans un fonds qui recherche une performance positive qu'elle que soit l'orientation des marchés, au travers de stratégie de volatilité.

L'objectif de gestion est d'offrir un rendement positif dans n'importe quelle condition de marché (stratégie de performance absolue). Plus particulièrement, le fonds cherche à surperformer (après déduction des commissions applicables) l'indice €STR (capitalisé quotidiennement) suivant une exposition maîtrisée aux risques. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion met en place des stratégies qui s'exposent à la volatilité de différentes classes d'actif (actions, taux d'intérêt et devises) au travers d'instruments dérivés listés tout en couvrant en permanence les risques de direction des marchés sous-jacents. La portion des actifs non utilisée pour la mise en place de l'exposition souhaitée à la volatilité est investie dans des instruments du marché monétaire et dans des obligations ou autres titres de créance court terme (jusqu'à 100 %).

Dans un environnement de marché stable, l'écart entre la volatilité implicite et volatilité réalisée est majoritairement positif. Dans le but de tirer profit sur le long terme de la surévaluation persistante et structurelle de cette volatilité implicite, le fonds implémente des stratégies qui permettent aux investisseurs de bénéficier de cette prime de risque de volatilité. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion structure et gère le fonds autour d'un processus de gestion axé sur trois principaux moteurs de performance : un moteur « Carry » qui permet de capturer la prime, un moteur « Defensive » qui apporte de la diversification et un moteur de « Tail Hedging » qui protège contre des événements extrêmes. La combinaison de ces trois moteurs permet de trouver un bon équilibre entre la génération du rendement (le Carry) et la préservation du capital (le Tail hedge) notamment en période de stress de marché

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 780	€7 650
	Rendement annuel moyen	-32,2%	-8,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 210	€8 930
	Rendement annuel moyen	-7,9%	-3,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 830	€9 510
	Rendement annuel moyen	-1,7%	-1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 520	€9 880
	Rendement annuel moyen	5,2%	-0,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 31/03/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€261	€765
Incidence des coûts annuels**	2,6%	2,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,91% avant déduction des coûts et de -1,66% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	Coûts 0,67% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	67,35 EUR
Coûts de transaction	1,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	147,01 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	47,10 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010191866 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA, vous investissez dans un fonds qui recherche une performance positive qu'elle que soit l'orientation des marchés, au travers de stratégie de volatilité.

L'objectif de gestion est d'offrir un rendement positif dans n'importe quelle condition de marché (stratégie de performance absolue). Plus particulièrement, le fonds cherche à surperformer (après déduction des commissions applicables) l'indice €STR (capitalisé quotidiennement) suivant une exposition maîtrisée aux risques. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion met en place des stratégies qui s'exposent à la volatilité de différentes classes d'actif (actions, taux d'intérêt et devises) au travers d'instruments dérivés listés tout en couvrant en permanence les risques de direction des marchés sous-jacents. La portion des actifs non utilisée pour la mise en place de l'exposition souhaitée à la volatilité est investie dans des instruments du marché monétaire et dans des obligations ou autres titres de créance court terme (jusqu'à 100 %).

Dans un environnement de marché stable, l'écart entre la volatilité implicite et volatilité réalisée est majoritairement positif. Dans le but de tirer profit sur le long terme de la surévaluation persistante et structurelle de cette volatilité implicite, le fonds implémente des stratégies qui permettent aux investisseurs de bénéficier de cette prime de risque de volatilité. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion structure et gère le fonds autour d'un processus de gestion axé sur trois principaux moteurs de performance : un moteur « Carry » qui permet de capturer la prime, un moteur « Defensive » qui apporte de la diversification et un moteur de « Tail Hedging » qui protège contre des événements extrêmes. La combinaison de ces trois moteurs permet de trouver un bon équilibre entre la génération du rendement (le Carry) et la préservation du capital (le Tail hedge) notamment en période de stress de marché

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 710	€7 570
	Rendement annuel moyen	-32,9%	-8,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 090	€8 870
	Rendement annuel moyen	-9,1%	-3,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 800	€9 460
	Rendement annuel moyen	-2,0%	-1,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 380	€9 840
	Rendement annuel moyen	3,8%	-0,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2019 et le 30/12/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2020 et le 29/12/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€397	€978
Incidence des coûts annuels**	4,0%	3,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,45% avant déduction des coûts et de -1,83% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	1,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	109,24 EUR
Coûts de transaction	1,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	145,54 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	42,57 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA - O (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013432663 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA, vous investissez dans un fonds qui recherche une performance positive qu'elle que soit l'orientation des marchés, au travers de stratégie de volatilité.

L'objectif de gestion est d'offrir un rendement positif dans n'importe quelle condition de marché (stratégie de performance absolue). Plus particulièrement, le fonds cherche à surperformer (après déduction des commissions applicables) l'indice €STR (capitalisé quotidiennement) suivant une exposition maîtrisée aux risques. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion met en place des stratégies qui s'exposent à la volatilité de différentes classes d'actif (actions, taux d'intérêt et devises) au travers d'instruments dérivés listés tout en couvrant en permanence les risques de direction des marchés sous-jacents. La portion des actifs non utilisée pour la mise en place de l'exposition souhaitée à la volatilité est investie dans des instruments du marché monétaire et dans des obligations ou autres titres de créance court terme (jusqu'à 100 %).

Dans un environnement de marché stable, l'écart entre la volatilité implicite et volatilité réalisée est majoritairement positif. Dans le but de tirer profit sur le long terme de la surévaluation persistante et structurelle de cette volatilité implicite, le fonds implémente des stratégies qui permettent aux investisseurs de bénéficier de cette prime de risque de volatilité. Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion structure et gère le fonds autour d'un processus de gestion axé sur trois principaux moteurs de performance : un moteur « Carry » qui permet de capturer la prime, un moteur « Defensive » qui apporte de la diversification et un moteur de « Tail Hedging » qui protège contre des événements extrêmes. La combinaison de ces trois moteurs permet de trouver un bon équilibre entre la génération du rendement (le Carry) et la préservation du capital (le Tail hedge) notamment en période de stress de marché

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 450	€7 270
	Rendement annuel moyen	-35,5%	-10,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 790	€8 670
	Rendement annuel moyen	-12,1%	-4,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 420	€9 290
	Rendement annuel moyen	-5,8%	-2,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 130	€9 600
	Rendement annuel moyen	1,3%	-1,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2015 et le 29/06/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€654	€959
Incidence des coûts annuels**	6,6%	3,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,87% avant déduction des coûts et de -2,42% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	14,58 EUR
Coûts de transaction	1,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	139,66 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI VOLATILITY RISK PREMIA pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite